

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/06/2014

Présents: F.BENTEJAC, M-A.CHANCELLE, J-L.DANFLOUS, B.DAUDET, P.DE FREITAS, F.FERRAND, C.MANSENCAL, P.MONNIER, Y.RIOLLOT, A.ROUCHET, B.TULARS.

1) Approbation du compte-rendu du 16/04/2014 après rectificatifs :

2) Commissions communales :

-Commission bois : F.BENTEJAC, A. ROUCHET, C.MANSENCAL

-Commission voirie : F.BENTEJAC, B. DAUDET, Y.RIOLLOT, C.MANSENCAL

-Commission économie, finances : P. De FREITAS, P.MONNIER, J-L. DANFLOUS  
(Une commission ponctuelle pourra se réunir pour les subventions aux associations)

-Commission bâtiments et cimetière : F.BENTEJAC, B.DAUDET, P. MONNIER, A. ROUCHET

(A.ROUCHET est référent du cimetière, F.BENTEJAC de la salle des fêtes et de l'état des lieux des logements).

- Commission matériel : C.MANSENCAL et Y. RIOLLOT

- Commission affaires sociales : M-A CHANCELLE, F. FERRAND, J-L. DANFLOUS, C.MANSENCAL (vice-président)

- Commission culture-animation : M-A CHANCELLE, P. De FREITAS, F.FERRAND (vice-présidente), J-L.DANFLOUS.

-Commission communication : P. De FREITAS, F. FERRAND, P.MONNIER

-Commission LGV: P. De FREITAS, M-A. CHANCELLE, B.DAUDET, P.MONNIER.

Les commissions supplémentaires sont inchangées.

3) Travaux du presbytère

Trois devis sont présentés :-Entreprise LARQUEY:16406e (voliges, film protection, zinguerie)

-Entreprise BORDES:14807e (voliges, film protection, sans zinguerie), à rajouter 2235e soit le total:17042e.

-Entreprise LEGLISE: 13550e (sans volige, sans film) à rajouter la zinguerie faite par l'entreprise FOURCADE, 2235e, soit un total de 15785°.

La commission bâtiment va se réunir de nouveau pour prendre une décision.

4) Rapport sur les dépôts de bois et les chemins du communal

Lecture du rapport fait par F.BENTEJAC et B.DAUDET.

Ce document constitue une base de travail.

5) Loyer du presbytère : Ce logement sera occupé à compter du premier juin par une jeune femme qui travaille au SAVS.

6) Coupes de bois à prévoir:  
La commission est à convoquer: marquage à faire, faire le recensement des pins à couper .Faire des appels d'offre. La commission bois se réunira le 10/06 à 8h pour le marquage des pins.

7) Terrain de boules  
Les normes sont de 4 m de large sur 15 m de long. On peut le faire à côté du restaurant ou à côté du foyer communal, près de l'église. Il faut contacter les bâtiments de France et faire un devis.

8) Questions diverses :  
P.MONNIER : Quand les subventions aux associations seront-elles payées ?  
Le bordereau de paiement va être fait par le secrétariat.

B.TULARS : Proposition faite aux conseillers municipaux de constituer une enveloppe pour la naissance du bébé de Carine. Tout le monde est d'accord pour un bon d'achat.

A.ROUCHET : Les peintures des volets du presbytère sont très abimées ; il faut prévoir de les refaire.

B.TULARS : Pour la clôture de Monsieur MARTIN, mitoyenne au tennis : le coût sera de moitié pour la mairie, moitié pour le propriétaire.

F.FERRAND : pose la question de l'éclairage communal, qui est à continuer.

P. De FREITAS rapporte la proposition de L.CHATENET de faire une manifestation de type « TROC » ainsi qu'une intervention musicale pour la fête de la musique et un concert de clarinettes dans l'église en septembre.

Il est nécessaire d'avoir les éléments pour ces projets.

#### Infos données par le Maire :

- Des sacs de pré collecte des déchets vont être distribués aux heures d'ouverture de la mairie et le samedi 14/06 matin (C. MANSENCAL et P. MONNIER seront présents).
- Présence d'un troupeau de chèvres stationné sur la commune (faire le constat de la prophylaxie).
- Le fauchage des chemins sera fait du 23 au 27 juin.
- Pour les élections sénatoriales, l'assemblée communale doit se réunir le 20 juin.
- Prendre rendez-vous avec M.MALARTIC qui a installé le site d'ESCAUDES (commission communication), le mercredi 25/06 à 10h, date à confirmer en fonction de ses disponibilités.
- Réunion CDC : Le SPANC ; la compétence revient au syndicat des eaux de LERM et MUSSET. Le contrat est à négocier avec chaque commune dans les trois prochains mois (avec la Lyonnaise des eaux).
- Info LGV : J-L. GLEYZE propose de constituer un comité de coordination avec les maires.
- Compte-rendu des réunions passées.
  - Le prochain conseil municipal se réunira le lundi 7 juillet à 18h ; le DFCI sera à l'ordre du jour.